

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET - ELECTIONS DES MEMBRES

M. le Maire rappelle qu'il faut 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour siéger à la Communauté de Communes. Huit candidats se sont fait connaître, une liste a donc été préparée pour procéder au vote des délégués titulaires et suppléants. M. le Maire demande si un autre candidat souhaite représenter la commune. Madame Marie-Claude Milano se déclare.

Il y a donc neuf candidats.

Christian ANDRE, Didier BARRE, Annie BERTHONNAUD, Denyse ENGELRIC BERRUET, Géraldine MARTIN, Marie-Claude MILANO, Michel POTHAIN, Sandrine ROY, Giorgio VENTOLINI

Un vote a lieu à bulletin secret.

Sont élus (es) Christian ANDRE, Didier BARRE, Annie BERTHONNAUD, Denyse ENGELRIC BERRUET, Géraldine MARTIN, Michel POTHAIN, Sandrine ROY, et Giorgio VENTOLINI

Un autre vote a lieu afin de déterminer les délégués titulaires et les suppléants

Les délégués titulaires

Christian ANDRE, Didier BARRE, Denyse ENGELRIC BERRUET, Michel POTHAIN

Les délégués suppléants

Annie BERTHONNAUD, Géraldine MARTIN, Sandrine ROY, Giorgio VENTOLINI

Le représentant délégué pour siéger au bureau de la Communauté de Communes de la Forêt sera **Michel POTHAIN**

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) de la CCF

M. le Maire rappelle que cette Commission est chargée d'évaluer les conditions des transferts et d'évaluer les différentes participations. Il donne pour exemple si la CCF décide d'intégrer la police municipale dans ses compétences, la commission sera chargée d'étudier, de chiffrer le coût, les moyens afin d'organiser le débat et de proposer le transfert. Il ajoute qu'il faut 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger à la Commission. Deux candidats se font connaître, une liste a donc été préparée pour procéder au vote des délégués titulaire et suppléant. M. le Maire demande si un autre candidat souhaite représenter la commune.

Madame Annie Berthonnaud se déclare.

Il y a donc trois candidats.

Annie BERTHONNAUD, Marie-Claude MILANO, Michel POTHAIN

Un vote a lieu à bulletin secret.

Sont élus : Annie BERTHONNAUD et Michel POTHAIN

Un autre vote a lieu afin de déterminer le délégué titulaire et le suppléant

Le délégué titulaire est Michel POTHAIN

Le délégué suppléant est Annie BERTHONNAUD

PROPOSITION DE DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT pour siéger au Syndicat Intercommunal d'ordures ménagères (SITOMAP)

M. le Maire rappelle qu'actuellement il y a 3 titulaires et 2 suppléants mais qu'avec la CCF il ne faudra qu'un délégué titulaire et un suppléant.

Le délégué titulaire pour le SITOMAP est Viviane MORO

Le délégué suppléant pour le SITOMAP est Claude CHARAMON



Prochain Conseil Municipal le 8 décembre 2010 à 20 h 30



Mairie de
1103, rue de la République - ☎ 02.38.65.63.08
www.mairie-trainou.fr

NOVEMBRE & DECEMBRE 2010

Entre Noues et Forêt

Edito

Décembre déjà, il faut préparer le budget 2011 et faire le bilan de cette riche année 2010 qui aura connu une multitude de chantiers et de réalisations.

En particulier, les travaux d'assainissement et du réseau d'eau permettant aux rues de la Noue-Veslée et Cottainville d'avoir enfin des réseaux adaptés et une défense incendie digne de ce nom. Ils s'inscrivent dans notre vision consistant à réaliser durablement des travaux par quartier. A moyen terme, la mise en œuvre de la sécurité d'entrée route de Fay et rue de la République viendra finaliser l'aménagement. Après un soin particulier dans la reprise des fossés et accotements, les circulations seront optimisées par la mise en place de ralentisseurs, de voies douces sécurisées et de nouveaux panneaux de signalisation.

Tel un inventaire à la PREVERT, citons par exemple : les travaux aux écoles, le futur collège, le poste de garde champêtre, la communauté de communes, les jardins (familiaux, des aromates, des écoles,...) le **Plan Local d'Urbanisme**, les fleurissements, les achats de véhicules et de matériels, les remises en état de locaux, les abords de l'étang, l'**Aide Trianienne Aux Loisirs**, la sécurité (radar, études, panneaux, évacuations,...), le Conseil des Jeunes, Trainou propre, les malfaçons (église, mairie,...), le monument aux morts, le centre de secours... et bien d'autres choses encore qu'il serait trop long d'exprimer ici.

L'important, pour nous, est d'œuvrer à la bonne réalisation de tous ces chantiers avec le souci de l'intérêt général. Nous espérons que vous le percevez ainsi et que vous comprenez les temps de réflexion que nous accordons à chaque dossier, afin d'en optimiser le coût et la réalisation. Surtout n'hésitez pas à nous rencontrer pour échanger sur tous les projets, ils sont vôtres.

Ce dernier bulletin 2010 est aussi celui qui me permet de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, d'anticiper sur la présentation des meilleurs vœux de santé en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale.

Michel POTHAIN

Infos Mairie

Nouveaux véhicules

que vous voyez circuler sur la commune :



- Un « trafic » pour les employés communaux
- Une remorque pour les Associations
- La « Clio » réhabilitée à la Police Municipale et garde champêtre.

EDF réalisera, sur Trainou, un diagnostic énergétique dans un but global de maîtrise de la demande d'électricité et d'optimisation de tout ou partie de ses installations au sein des écoles. Ce partenariat sera conclu avec le Conseil Municipal Jeunes. C'est la première fois qu'EDF met en place ce partenariat avec un Conseil des Jeunes (diagnostic profil' école).

Les cadeaux de Noël de nos « Aînés » seront distribués les **18, 19 et 20 décembre 2010** avec la participation, cette année, du **Conseil Municipal Jeunes**



DEVENEZ ECO-CITOYEN !

Une maison bien isolée (fenêtres, toit, murs...) c'est 15 à 20 % d'économie réalisée sur la facture de chauffage. Mais aussi, une bonne isolation permet à votre maison de rester fraîche pendant les longues journées d'été.

A vos agendas

Décembre 2010

- 4 - **Ecole de Musique** - Concert de Noël
- 4, 7, 8 - **Bibliothèque Municipale**
Surprise Glacée !
- 9 - **ADET** - Assemblée Générale
- 11 & 12 - Tir à l'Arc
- 18 - **AST Pêche** - Assemblée Générale
- 31 - **Renc'Arts** - Réveillon st-Sylvestre

Janvier 2011

- 6 - **Mairie** - Vœux du Maire
- 7 - **Mairie** - Cérémonie « Libérateur »
- 14 - **Club des Retraités**
Assemblée Générale
- 16 - **Club des Retraités** - Galette
- 19 - **FNACA & Anciens Combattants**
Assemblée Générale
- 22 & 23 - **Peintarel** - Exposition
- 29 - **AST Hand** - Soirée dansante
- 29 - **Mairie** - « Fête des'Arts »
- 30 - **Familles rurales** - Jeux de société

Commémoration « Crash Libérateur »

Vendredi 7 janvier 2011

à la stèle commémorative, en présence des autorités civiles, militaires et des témoins, avec la participation de l'école élémentaire et du collège de Trainou

10 h 00

Mise en place des drapeaux

10 h 15

Ouverture de la cérémonie, allocutions des autorités, dépôt de gerbes

Annonce des noms des victimes

Hymnes nationaux américain et français

11 h 30

Vin d'honneur Salle des Fêtes de Trainou

et **Exposition** dans le hall du Collège à partir du 4 janvier 2011



Rendez-vous à **Loury**
Salle polyvalente
Samedi 11 décembre 2010
de 9 h à 12 h 30

Bulletin Municipal de Trainou : Novembre & Décembre 2010
Directeur de la Publication : Michel POTHAIN
Conception : Viviane MORO
Imprimeur : COPIE 45 à Chécy

Cinémobile

Place Léon Pierrot
Lundi 20 Décembre



17 h 00



18 h 00



20 h 30



Déchèterie de Loury

Depuis le 2 novembre 2010, la déchèterie de Loury est ouverte le

mercredi matin de 8 h 30 à 12 h

Les autres horaires demeurent inchangés.

Bibliothèque Municipale

TRAINOU

Surprise glacée !



Tous publics

Samedi 4 décembre 2010 de 10h à 12h
Mardi 7 décembre 2010 de 18h à 19h
Mercredi 8 décembre 2010 de 14h à 18h

En bref

Monoxyde de carbone : attention, danger !



Inodore, incolore, indétectable par l'homme, le monoxyde de carbone provoque chaque année plusieurs centaines d'intoxications qui peuvent être mortelles. Des intoxications dues à la mauvaise utilisation d'un groupe électrogène ou à des moyens de chauffages inadaptés. Des gestes de préventions existent. Avant l'hiver, il convient de faire vérifier, par un professionnel qualifié, ses installations de chauffage, ses conduits de fumée ainsi que ses installations de production d'eau chaude sanitaire.

Dernière minute

Trianiennes, Trianiens,

Je suis affligé par la décision du tribunal administratif annulant la délibération du 08 janvier 2008 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Je pense aux nombreuses personnes impactées par cette décision et tiens à leur apporter mon soutien ainsi que celui de l'ensemble du conseil municipal. Je m'engage en son nom à tout faire pour rendre les conséquences de ce retour au P.O.S. supportables pour chacune d'entre elles.

Je suis également très affecté par le comportement de l'association ADET qui, pour en découdre avec la municipalité précédente, a choisi de maintenir son recours et ce malgré nos échanges et le changement de démarche constaté. Cette attitude annule à la fois le PLU et les travaux de révision et de modification, engagés par l'actuelle municipalité, dans l'apaisement et la concertation.

Je ne souhaite pas qualifier mes sentiments devant ce nouvel héritage transmis en mars 2008 par l'équipe municipale précédente. Cette dernière, par le non-respect de ses engagements de communication et par le non-respect des procédures, a inévitablement conduit le Tribunal Administratif à cette décision.

Nous allons connaître une période difficile à gérer, mais toute l'équipe municipale se mobilise pour répondre au plus vite à vos interrogations. Dès que nous aurons en main l'ensemble des réponses, nous reviendrons vers vous pour une information détaillée. Je vous demande, Trianiennes Trianiens, de prendre contact avec la mairie si vous avez des questionnements urgents, les informations que nous vous transmettrons seront vérifiées et véritables.

Un complément détaillé d'informations vous sera transmis prochainement

Le Maire



Inscription liste électorale

Il est possible de s'inscrire en Mairie à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Les personnes nouvellement arrivées sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible. Pour pouvoir voter en 2011, il faut donc s'inscrire avant le **31 décembre 2010**.



A noter :

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la Mairie pour vérifier son inscription.



Communauté de Communes de la Forêt

La Communauté de Communes de la Forêt a son site internet. Vous pouvez consulter les actualités ou obtenir des informations pratiques sur le site www.cc-foret.fr



Le Père Noël
arrivera sur son
traîneau
Place de l'église
à Trainou

Le **18 décembre 2010**
vers 15 h

Soyez nombreux à l'accueillir !!!